

PIECES JUSTIFICATIVES

- Copie d'avis d'imposition de l'année N-1 sur le revenu de l'année N-2 de chaque conjoint ou concubin (toutes les pages)
- Attestation de handicap de l'enfant

L'ensemble du dossier (formulaire de demande + pièces justificatives)* est à renvoyer (non plié, sans agrafe ni trombone) dans une enveloppe A4 à :

**CHEQUE DOMICILE – Opération CESU « MINISTERE DE LA JUSTICE »
CS 80078 – 51203 EPERNAY CEDEX**

ou par mail, cesu.ministeredelajustice@up-france.fr

* En cas de difficultés rencontrées à vérifier l'appartenance de l'agent et des enfants au ministère, des pièces justificatives complémentaires (bulletin de paye, livret de famille, etc.) peuvent être demandées pour l'attribution des titres CESU Horaires Atypiques.

Période de dépôt des demandes : du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année (Cachet de la poste faisant foi)

En cas de dossier incomplet, informations et/ou pièces justificatives manquantes, celles-ci devront impérativement être transmises avant le 28 février de l'année suivante, cachet de la poste faisant foi.

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter la plateforme dédiée du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h30 : **09 70 25 40 70**

Les données à caractère personnel qui vous sont demandées dans ce formulaire sont indispensables et font l'objet d'un traitement automatisé par la société UP et ses filiales pour communiquer avec vous, pour vous envoyer une réponse aux besoins que vous exprimez. Ce traitement repose sur l'exécution d'un contrat. L'ensemble de vos données sont confidentielles. Les informations enregistrées sont destinées à l'usage de la société UP et de ses filiales et ne sont rendues accessibles qu'aux services et personnels habilités à en prendre connaissance. Elles sont conservées pendant la durée de la relation commerciale et trois ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation au traitement et d'un droit à la portabilité des données vous concernant en contactant par mail le délégué à la protection des données du Groupe : rgpd.cooperative@up.coop ou en écrivant à : Direction de la satisfaction clients - 27/29 avenue des Louvresses - 92230 Gennevilliers. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL.

